

De: conseil.études-lettres conseil-etudes-lettres@unil.ch
Objet: Inscription tardive aux enseignements et aux évaluations de 2018P: DERNIERS JOURS!
Date: 26 mars 2018 à 10:24
À: etudiants-lett-bachelor@unil.ch, etudiants-lett-master@unil.ch



Inscription tardive aux enseignements et aux évaluations du semestre 2018P: derniers jours!

Chères étudiantes, chers étudiants,

Nous vous rappelons que la période pour les **inscriptions tardives aux enseignements et aux évaluations** (validations, examens de la session de juin et de septembre 2018) **du semestre de printemps 2018** prend fin le **jeudi 29 mars à 12:00**.

Vous pouvez passer au secrétariat des étudiants (bureau 2051) jusqu'au jeudi 29 mars à 12:00 pour vous acquitter, le cas échéant, du paiement de la taxe de 200 francs. Le secrétariat est ouvert tous les matins de 8:30 à 12:00.

Pour les dispositions régissant l'inscription tardive, veuillez vous référer aux directives 0.22 et 0.23 du Décanat si vous êtes étudiant-e du Master 2005, ou aux directives 0.18 et 0.19 si vous êtes étudiant-e du Bachelor 2013 ou du Master 2015: <http://www.unil.ch/lettres/home/menuinst/faculte/reglements-directives.html>

Ce message est envoyé à tous les étudiants et toutes les étudiantes de la Faculté par le biais de listes collectives. Le fait que vous le receviez n'implique donc pas forcément que vous soyez concerné-e par une inscription tardive.

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, je vous prie de recevoir, chères étudiantes, chers étudiants, mes salutations les meilleures.

Yvan Bubloz

Yvan Bubloz
Conseiller aux études
Faculté des lettres
Bureau 2050, Anthropole
Tél. 021 692 28 93
Yvan.Bubloz@unil.ch
conseilEtudes-Lettres@unil.ch

P.S. Les trois vecteurs officiels de l'information aux étudiants sont le tableau d'affichage du secrétariat des étudiants, la messagerie électronique et le site internet de la Faculté.